



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R32-2025-119

PUBLIÉ LE 13 MARS 2025

Sommaire

Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France /

R32-2025-03-10-00006 - DPS Port BETHUNE BEUVRY 10032025 (1 page)

Page 3

DECISION

Je soussigné, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région (CCIR) Hauts de France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 2.2.8 et 4.4.6.1 et suivants,
- Vu la délibération de l'assemblée générale de la CCIR Hauts de France en date du 21 novembre 2024 approuvant le projet de protocole d'accord valant transaction de fin de concession du Port de Nogent su Oise,
- Vu l'autorisation de la tutelle de la CCIR Hauts de France en date du 23 janvier 2025,

Décide :

De donner délégation de signature à Monsieur Jean-Marc DEVISE, Président de la CCI Artois, pour signer le protocole d'accord de fin de concession du Port de BETHUNE - BEUVRY.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révoquée à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 10 Mars 2025



Philippe HOURDAIN
Président